

RAPPEL / SECURITE

AUX CHASSEURS d'ÎLE-DE-FRANCE

1/3

A LA MAISON

Mes armes sont rangées déchargées, dans un lieu sécurisé et de manière à ne pas être utilisables immédiatement.

Mes munitions sont rangées dans un endroit différent de celui où sont les armes.

Mes armes, comme mon véhicule, ont besoin d'un entretien régulier.

Lors du transport d'une arme dans un véhicule en moteur, cette dernière doit être déchargée, démontée ou sous étui.

AU RENDEZ VOUS DE CHASSE

Toutes les armes seront stockées déchargées, sous étui ou sur un râtelier, à l'écart de la foule.

La sobriété est gage d'une journée de chasse réussie.

APRES LA CHASSE

Je nettoie et range mon arme déchargée, dans un lieu sécurisé sans utilisation immédiate possible.

Lors du transport d'une arme dans un véhicule à moteur, cette dernière doit être déchargée, démontée ou sous étui.

**LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.
LA RESPONSABILITE INDIVIDUELLE DE CHACUN ENGENDRE
DES JOURNEES DE CHASSE CONVIVIALES ET SEREINES.**



RAPPEL / SECURITE

AUX CHASSEURS d'ÎLE-DE-FRANCE

2/3

CHASSE COLLECTIVE DU GRAND GIBIER

Avant le départ de chasse, je m'assure que les panneaux avisant d'une action de chasse en cours ont bien été mis en place.

Lors du rond, je suis attentif : à l'organisation de la journée, aux consignes de tir, à la composition des équipes, aux codes de sonneries et **AUX REGLES DE SECURITE**.

La sécurité est l'affaire de tous. Ainsi, si je constate un manque de prudence ou une consigne non ou mal appliquée, je le signale au responsable de chasse.

Les chefs de ligne s'assurent que tous leurs chasseurs soient en place et que chacun ait reçu les consignes particulières propres à leur poste.

Les chefs de traque veillent au parfait alignement des traqueurs.

Je vais au poste arme déchargée et sous étui.

Je porte un effet voyant que je sois traqueur ou posté.

A l'arrivée à mon poste, je repère mes voisins (ou le dernier danger présent).

Je matérialise mes angles de 30°.

Je charge ma carabine après avoir vérifié l'intérieur du canon, après le signal de début de battue et la décharge dès le signal de fin de battue.

Pendant la chasse, je suis ventre au bois, canon de mon arme dirigé vers le ciel.

Tous mes tirs doivent être fichants et réalisés de manière à éviter tout ricochet.

Je ne tire que sur un animal parfaitement identifié, je m'interdis tout tir en direction de routes, chemins, voies ferrées ou habitations et suis vigilant sur l'éventuelle présence d'autres utilisateurs de la nature.

**LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.
LA RESPONSABILITE INDIVIDUELLE DE CHACUN ENGENDRE
DES JOURNEES DE CHASSE CONVIVIALES ET SEREINES.**



RAPPEL / SECURITE

AUX CHASSEURS d'ÎLE-DE-FRANCE

3/3

LA CHASSE DU PETIT GIBIER

Je connais mon territoire et ses limites.

Je m'interdis tout tir à hauteur d'homme sans visibilité de moins de 350 mètres.

Je m'informe du déplacement des autres chasseurs.

Je reste vigilant aux autres utilisateurs de la nature.

Je vérifie mon arme avant chaque chargement pour vérifier si mes canons ne sont pas obstrués.

J'identifie avec certitude ce que je tire.

Je suis vigilant aux risques de ricochets sur sol gelé, souches, pierres, etc...

Je décharge mon arme pour tout franchissement d'obstacle, même minime.

Encouragez les chasseurs qui font preuve d'une extrême prudence, félicitez-les.

N'hésitez pas à sanctionner ou exclure tous ceux qui se seront montrés imprudents ou n'auront pas respecté les consignes.

**LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.
LA RESPONSABILITE INDIVIDUELLE DE CHACUN ENGENDRE
DES JOURNEES DE CHASSE CONVIVIALES ET SEREINES.**



Guide complet des « Règles d'Or en Matière de Sécurité » disponible sur www.ficif.com

https://www.ficif.com/telechargements.html#docs_ficif